



## *Réunion de synthèse sur le Relevé de Conclusions*

Le 27 novembre 2017 s'est tenue une réunion de synthèse sur le plan de requalification concernant les personnels techniques de l'administration pénitentiaire.

Pour Force Ouvrière, il ne s'agit que d'un point d'étape sur l'ensemble des points abordés, aucun volet n'étant à ce jour finalisé à 100 %.

Le SNP PT FO a rappelé à l'administration que le temps était compté et que le report de certaines réunions pouvait nuire au respect des dates butoirs de la procédure de publication des textes. Ce dossier aurait du être définitivement finalisé pour le 15 novembre 2017.

Nous avons rappelé à l'administration qu'en 2015 et 2016 les sommes réservées pour le personnel technique (500k€ et 1,2 M€) ont été utilisées à d'autres fins.

Nous ne voulons pas que cette stratégie se répète encore

### **N'oublions pas que nous attendons une réforme depuis trop longtemps.**

Lors des débats, le SNP PT FO a été la seule organisation à être représentée uniquement par des personnels techniques, et uniquement des personnels techniques, avec une seule et même équipe d'un bout à l'autre des échanges. L'équipe du SNP PT FO est composée de représentants issus de divers horizons : informatique, restauration collective, métiers du SEP-RIEP, bâtiment/bois/maintenance immobilière et métiers exercés en DISP.

Dans ce communiqué, nous tenions à vous informer des travaux qui ont été menés depuis le mois de septembre.

Dès le début des travaux, FO a demandé à travailler sur les organigrammes de références, et a été le seul syndicat à fournir des organigrammes types dès la première réunion pour chaque type d'établissement, mais aussi les DISP, le SEP et l'ENAP.

Les travaux sur les organigrammes ont été basés uniquement sur le travail de fond fourni par Force Ouvrière. L'UFAP et l'administration sont arrivés en réunion sans projets.

Nous avons aussi été la seule organisation syndicale à présenter à la DAP un recensement exhaustif des postes de personnels techniques (fonctionnaires, faisant fonction et contractuels).

Suite à ce travail, notre organisation a pu démontrer à la DAP qu'il y avait 670 fonctionnaires, 240 contractuels et 700 faisant fonction (et non 230 comme le disait l'administration).

Suite à notre proposition d'organigrammes, basée uniquement sur de la catégorie B et A, l'administration a quantifié le nombre de techniciens et directeurs techniques devant être recrutés. Il s'avère que le besoin s'élevait à hauteur de 380 directeurs techniques et 1000 techniciens. De son côté, l'UFAP est toujours favorable à la conservation de la catégorie C et à sa fusion avec le corps commun des services du Ministère de la Justice.

### **Le SNP PT FO est contre la fusion en corps commun de la catégorie C.**

L'administration a alors souhaité remettre ultérieurement le débat sur les organigrammes, car le plan de requalification acté dans le relevé de conclusions ne permettait pas de création de postes. Aussi l'administration a orienté les travaux sur la production des listes de postes qui seront requalifiés de la catégorie C en catégorie B (120 postes) et de catégorie B en catégorie A (42 postes).

**Le SNP PT FO a rappelé que, pour aboutir à un résultat de qualité, il aurait fallu valider au préalable des organigrammes de référence pérennes.**

A ce jour, les listes de postes requalifiés ne sont toujours pas fiabilisées, mais elles devraient l'être avant la fin d'année 2017. Nous vous communiquerons ces listes dès qu'elles seront finalisées.

Pour votre information, le SNP PT FO a été le seul syndicat à demander le passage de C en B pour tous les agents travaillant en DISP et tous les agents travaillant au SEP. Sur ces deux points, la DAP et le SEP-RIEP étaient d'accord avec nos revendications.

L'UFAP s'y est fermement opposé : ils en assumeront les conséquences, car leur intervention a eu pour effet de supprimer 50 % des requalifications de postes en DISP et au SEP-RIEP.

Sur les 120 requalifications de catégorie C en catégorie B, la proposition était largement faisable car cela représente assez peu de postes.

**Les agents remercieront l'UFAP pour ce refus !**

Lors des travaux, nous avons également pu, travailler sur les spécialités ouvertes au concours, sur le contenu des examens professionnels et des formations d'adaptation des agents « requalifiés », en lien avec le bureau ME4 (recrutement et formation).

Force Ouvrière se félicite que la spécialité restauration collective soit à nouveau ouverte dans les concours de catégorie A car c'est une revendication que nous portons depuis longtemps. Notre organisation a aussi exigé l'ouverture d'une spécialité dédiée à tous les métiers du SEP (regroupés en une seule famille), afin que les personnels du SEP-RIEP puissent avoir accès aux différents modes de recrutement (concours externe, loi Sauvadet, examen professionnel du plan de requalification, ...).

De prochaines réunions seront encore programmer pour élaborer le contenu de la formation de préparation aux examens professionnels du plan de requalification et revoir le plan de formation initiale et continue des personnels techniques au sein de l'ENAP.

Une autre série de réunions permettra d'aborder aussi la pérennisation de modalités de passage de C en B pour les adjoints techniques qui n'auront pas pu bénéficier de ce plan de requalification.

Le SNP PT FO a demandé à l'administration que 120 agents de catégorie C et 42 agents de catégorie B bénéficient réellement de ce plan de requalification.

L'administration s'est engagée à nous envoyer les documents et textes dans la première semaine de décembre, avant leur envoi au « guichet unique » (service RH) du secrétariat général du Ministère de la Justice.

**Cerise sur le gâteau :**

lors de cette réunion, nous avons découvert que la DAP souhaite demander la mutation des agents dont le poste est requalifié et qui ne réussissent pas l'examen professionnel ou la liste d'aptitude (RAEP).

L'administration réfléchit à l'ouverture en CAP de tous les postes requalifiés, avant l'ouverture de la Liste d'Aptitude et de l'examen professionnel spécifiques au plan de requalification.

**Force Ouvrière exige que les postes actuellement occupés soient réservés exclusivement au plan de requalification.**

De plus, nous avons informé l'administration que certains postes requalifiés sont actuellement occupés par des fonctionnaires stagiaires, qui ne rentrent pas dans les critères pour passer l'examen pro : allez-vous leur demander de quitter leur poste ???

**Pour FO, il est inconcevable que l'administration procède à de telles manœuvres !**

**Le SNP PT FO est aussi fermement opposé à la mutation d'office des agents non requalifiés et à l'ouverture en CAP des postes actuellement occupés.**

*Le 30 novembre 2017,  
Le Secrétaire Général,  
Paul BONO*

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: [www.snpt-fo.fr](http://www.snpt-fo.fr)

*FO 1<sup>er</sup> Syndicat de la Fonction Publique de l'État  
et des Personnels Techniques de l'AP*